la commission communication présente

J'aime ma commune je l'anime

‘Eymi ma coumune, l'animi’

‘’ Biwe a HURE ‘’

AUTOMNE 2024

Numéro XVIII

Découvrez les actualités de votre Commune

Le canal qui berce notre vie au quotidien

EDITO de la REDACTION

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'été tire à sa fin, nous sommes emplis de gratitude pour les moments de convivialité, de partage et de joie que nous avons vécus ensemble. Les rires des enfants, les rencontres chaleureuses, les festivités estivales ont enrichi notre village d'une énergie incomparable.

Avec l'arrivée de l'automne, une nouvelle page se tourne, laissant place à de nouvelles perspectives et à une dynamique renouvelée. C'est avec enthousiasme que nous embrassons cette période de transition, pleine de promesses et d'opportunités.

Nous sommes impatients de poursuivre cette belle aventure collective, de voir fleurir de nouveaux projets, de partager des instants précieux et de renforcer les liens qui font de notre village un endroit si spécial.

Que cette saison à venir soit empreinte de vitalité, de solidarité et de réussites partagées. Ensemble, faisons de chaque jour une occasion de célébrer notre village et de construire un avenir plein de joie et d'accomplissements.

CHANGEMENT DE DECORS

Cette année encore, et plus que les autres années, vos élu[e]s se mobilisent dès à présent pour cet événement.

Si vous aussi vous souhaitez apporter votre contribution, n'hésitez pas à vous faire connaitre par mail ou directement en mairie.

LA PAROLE EST AUX ELU(E)S

Bonjour. C'est formidable de voir la vitalité du tissu associatif dans notre commune en cette rentrée 2024 ! L'arrivée de nouvelles associations témoigne de l'engagement et de la diversité des initiatives au sein de notre communauté, et je suis extrêmement fier de cette dynamique.

Malgré les défis rencontrés pour l'accès à des infrastructures, la persévérance et la créativité du club de gymnastique ont permis de trouver une solution ingénieuse en partageant l'espace de la salle périscolaire de la maternelle à HURE, et désomais à la salle des fêtes de LOUPIAC, en attendant la fin des travaux dans notre salle des fêtes. Cette détermination à surmonter les obstacles illustre parfaitement l'esprit d'initiative et la solidarité qui animent nos associations.

Cet esprit associatif, porteur de valeurs de partage, d'entraide et de convivialité, contribue indéniablement au dynamisme et au rayonnement de notre commune. Il est essentiel de soutenir et d'encourager ces initiatives qui enrichissent la vie locale et renforcent le lien social.

En cette rentrée, je tiens à saluer chaleureusement toutes les associations pour leur engagement et à leur adresser tout mon soutien dans leurs projets à venir. Leur contribution est précieuse et je suis convaincu qu'ensemble, nous continuerons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre et s'épanouir.

Ce numéro de la rentrée arrive tardivement, mais le temps passe parfois trop vite, et nos contraintes personnelles, professionnelles, nous rappellent qu'il est difficile de concilier toutes les activités pour lesquelles nous sommes engagées. Les priorités changent, nous devont en permanence, nous remettre en question. Il faut passer du stress à l'énergie positive.

Fièrement votre ! Gilles

Succès éclatant pour la 1ère édition des Nuits d'Hure : le festival de jazz en pleine nature.

La première édition des Nuits d'Hure, qui s'est tenue vendredi 6 et samedi 7 septembre 2024, a rencontré le succès.

Pendant deux nuits magiques, plus de cent-soixante spectateurs, amateurs de jazz et de musique en plein air, se sont réunis pour célébrer la richesse du jazz dans un cadre exceptionnel en pleine nature.

Cette première édition a été marquée par une programmation d'exception mêlant jeunes talents et artistes de renommée internationale.

Parmi les moments forts, on peut citer les performances envoûtantes d'Éric Séva et Daniel Zimmermann, de Steven Reinhardt, de Paola Vera et de Robin Mansanti qui ont su transporter le public dans un univers musical d'une grande intensité.

Le festival a également permis de faire découvrir au public Romane Leleu une artiste émergente, dans une volonté affirmée de soutenir la nouvelle génération de musiciens de jazz.

Une première expérience en pleine nature. Les Nuits d'Hure se distinguent par leur cadre idyllique.

Cet environnement enchanteur a sublimé l'expérience des festivaliers, qui ont pu profiter des concerts dans un immense séchoir à tabac et sous un ciel étoilé, au cœur de la campagne.

De nombreux spectateurs ont souligné la connexion unique entre la musique et la nature, un élément essentiel qui fera la renommée du festival, une parenthèse hors du temps, où la musique résonnait en harmonie avec le cadre naturel.

La diversité du public, mêlant mélomanes avertis et néophytes curieux de découvrir ce format unique en son genre prouve que les Nuits d'Hure ont su créer un événement convivial et accessible à tous.

Fort de ce succès, les organisateurs des Nuits d'Hure donnent déjà rendez-vous aux festivaliers pour l'édition 2025, qui promet d'être encore plus audacieuse et captivante.

L'objectif : continuer à proposer une expérience musicale hors pair, à la fois exigeante et mélodique, et la promotion de nouveaux talents.

Contact :
Thierry Wellhoff - 06 71 82 72 60

wellhofft@gmail.com

www.lesnuitsdhure.fr

LES NUITS D'HURE

ENVIRONNEMENT

Les jeunes des conseils municipaux de Fontet et de Hure ont entrepris avec enthousiasme le projet de nettoyage du canal.

Bien que ce projet ait été abandonné en 2023 faute de participants à Fontet, il a été relancé en 2024.

Grâce à la collaboration de nos jeunes élus et à l'assistance d'une personne de l'USTOM, le projet a pu être concrétisé.

Un grand merci à Lucille et à Gabriel, dont les idées ont été mises en avant lors des réunions pour encourager la participation des habitants.

.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une association de Toulenne, habituée à profiter de nos espaces verts, et cela leur a permis de mieux comprendre la gestion des déchets.

Deux équipes se sont réparties les tâches : l'une en direction de Castets et l'autre en direction de Hure jusqu'à l'écluse de l'Auriole.

Malgré la période estivale qui touchait à sa fin, nous avons constaté que l'environnement était relativement propre lors de la préparation des parcours et des tests des chemins.

Au total, environ 50 kg de déchets ont été collectés, comprenant des bouées, des cagettes, de nombreux mégots, du verre, des canettes, etc.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette expérience.

Merci à Sophie et Ludovic de l'épicerie « Chez LULU », qui ont offert le goûter.

Les travaux de la salle communale avancent à grands pas, les menuiseries ont été remplacées, l'isolation sur certains murs extérieurs terminés, l'ossature pour les faux plafonds posée, les toiletttes font peau neuve, reste la partie chauffage, VMC.
L'ensemble des prestations devrait être terminé pour la fin de l'année, ce qui nous permettrait de faire à la fois les vœux de la municipalité et l'inauguration de notre salle communale.
Nous étudions la réfection du sol qui sera conditionnée par le montant des devis des artisans sollicités.

Nous travaillons en parallèle d'autres sujets, le cimetière, l'eau chaude pour les vestiaires du stade, les jeux pour enfants….

ASSOCIATIONS

Dans le but de sensibiliser et de contribuer à la préservation de l'église, l'Association pour la Sauvegarde de l'Église Saint Martin de Hure a été récemment créée.

L'église et ses trésors artistiques sont en grave danger, notamment certaines voûtes et statues qui présentent des traces d'infiltrations. La toiture et la charpente sont dégradées.

Des actions doivent être engagées pour permettre d'éloigner tout danger, mais de nouveaux défis sont apparus, tels que l'humidité et les moisissures qui menacent désormais le bâtiment.

Aujourd'hui, l'association débute sa mission en collaboration avec la municipalité, et d'autres associations, en travaillant à promouvoir la restauration, la préservation et la valorisation de l'église.

Ses objectifs incluent l'organisation d'événements culturels et de loisirs pour collecter des fonds, la sollicitation de dons, de subventions, de mécénats et de partenariats, ainsi que la sensibilisation du public à la valeur historique, culturelle et artistique de ce patrimoine commun.

La préservation de ce patrimoine pour les générations futures demeure leur principale motivation.

Une assemblée générale va prochainement être organisée par le bureau constitué de Marie-Thérèse TAUZIN (présidente), Marie-Noëlle SORITA (sécrétaire) et Françoise REMAUD (trésorière). Ces dernières vous informeront de la date de cette réunion. Ce sera l'occasion de les aider dans leur initiative et devenir membre, éventuellement.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE SAINT-MARTIN

Sauvegarde Eglise Saint Martin

NUMEROS UTILES

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

Mairie de Hure : Tel 05.56.61.06.13 @ mail : mairie@hure.fr
Mairie Hure www.hure33.fr

Adressage

Les nouvelles voies de notre commune sont désormais accessibles sur une application comme WAZE, et certaines sont affichées sur Google MAPS par exemple. Nous devons être patients, nous ne maîtrisons en rien la gestion des bases de données.

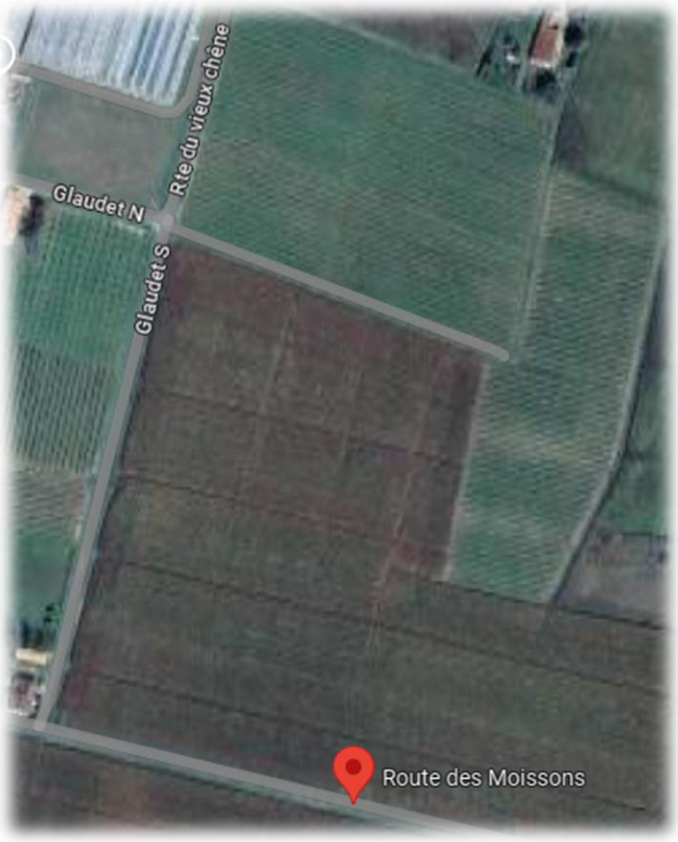

HURE en GYM

La mise en place d'une convention, avec la mairie de LOUPIAC de LA REOLE, va permettre aux membres de continuer leurs activités physiques du jeudi (19h30) au sein de leur salle des fêtes. Les bénévoles tiennent à remercier la commune de Loupiac pour avoir accepter leur demande d'hébergement temporaire.

Tout le monde attend avec impatience la fin des travaux de notre salle communale.

La commune, après avoir mis en place le concept, une année de naissance, un arbre, va mettre en place un arbre à tétines (tradition Nordique).
Un arbre à tétines va permettre d'encourager les enfants vers la **transition sans sucette**. L'idée est de permettre à l'enfant d'accrocher sa tétine à l'aide d'un ruban en tissu sur une branche d'arbre dédiée à cet effet, et de vivre la transition sans sucette plus en douceur. Venez accrocher vos tétines à l'une des branches des arbres associés aux naissances.
Un arbre sera planté pour honorer les naissances de l'année 2023.

Comme chaque année, les communes de Hure et de Fontet se réunissent pour une cause commune, et chère à bon nombre de personnes.

Petit changement cette année, le départ a eu lieu depuis la Place des Justes, (point d'accueil à la cantine) avec un départ groupé en direction de Fontet. Deux parcours au choix : 8km ou 11km.

Changement de parcours et toujours le même état d'esprit. Merci à toutes les participantes et à tous les participants d'avoir, une nouvelle fois, repondu présents.

Octobre Rose 2024

Rédaction : CHNIOULA production

Mairie Lundi 15 h à 19h Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 Jeudi 8h30 à 12h et 13h à 19h Vendredi 8 h 30 à 12h

La battue, pratique de chasse la plus répandue en Gironde, a des origines remontant jusqu'aux temps des Gaulois. Ce type de chasse implique la définition d'une parcelle de chasse (enceinte) où les chasseurs postés se répartissent à l'intérieur de celle-ci. Pendant ce temps, une équipe de piqueurs et leurs chiens débusquent le gibier à l'intérieur de la parcelle. Le gibier est ensuite tiré par les chasseurs postés à l'extérieur et autour de la parcelle. Cette technique, qui s'avère très efficace, a perduré dans le temps en raison de l'augmentation du cheptel à prélever.

En Gironde et dans le grand Sud-Ouest, la tradition veut que l'on chasse avec de grands chiens courants. Ce mode de chasse requiert de vastes territoires de chasse et produit généralement de bons résultats.

La régulation du nombre de renards sur notre territoire est souvent nécessaire pour plusieurs raisons. Les renards peuvent causer des dommages à l'écosystème en perturbant l'équilibre naturel des espèces, en prédateurs opportunistes.

De plus, la régulation du nombre de renards peut aider à limiter la propagation de maladies telles que la rage. Cependant, il est important que la régulation soit effectuée de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

Ecole Maternelle de HURE

Cette année scolaire, Mesdames **CYNTHIA GIRARD** et **JOANNA PUYUELO** encadrent chacune 24 enfants.

Ces enfants sont répartis sur les deux classes, de manière équilibrée entre les petites et moyennes sections.

L'encadrement est toujours réalisé par le personnel du SIVOS : **SANDRINE** et **CELIA** en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles accompagnant tout au long de la journée les enfants dans leurs activités), **ELSA** à la restauration et **EMMANUELLE** à l'entretien et au périscolaire (avec Sandrine et Célia).

Vous pouvez retrouver les menus de vos enfants sur le site **www.hure33.fr**

SEMAINES PAIRES (exemple : semaine 2,4,6 etc... sur calendrier annuel)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	La Réole "Résidence les Verts Coteaux" (Aire de Jeux) 9h30 / 12h	St Vivien de Monségur (Mairie) 10h / 12h	Mongauzy (Mairie) 10h / 12h	Morizès (Epicerie) 10h / 12h
A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h30	St Hilaire de la Noaille (Bibliothèque) 14h / 16h30	Lamothe-Landerron (La Poste) 14h / 16h30	Fontet (Mairie) 14h / 17h	A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h

SEMAINES IMPAIRES (exemple : semaine 3,5,7 etc... sur calendrier annuel)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	St Pierre d'Aurillac (parking EHPA) 9h30 / 10h30 St Martin de Sescas (Mairie) 11h / 12h	Aillas (Maison communale) 10h / 12h	Lamothe-Landerron (La Poste) 10h / 12h	St Michel de Lapujade (Salle des fêtes) 10h / 11h Montagoudin (Salle des fêtes) 11h30 / 12h30
A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h30	La Réole "Résidence les Verts Coteaux" (Aire de Jeux) 14h / 16h30	Puybarban (Mairie) 14h / 16h30	Noaillac (Salle des fêtes) 14h / 15h Loupiac de la Réole (Salle des fêtes) 15h30 / 16h30	A la demande Communes, administrations, associations... et non les particuliers 14h/16h30

Mairie de Hure : Tel 05.56.61.06.13 @ mail : mairie@hure.fr
Mairie Hure www.hure33.fr

Agri-solaire :

Imaginer le photovoltaïque de demain

L'agri-solaire consiste à couvrir certaines cultures ou élevages de panneaux photovoltaïques fixes ou orientables. Première région agricole française, la Nouvelle-Aquitaine entend structurer cette filière pour conforter son engagement dans la transition énergétique

La Région a décidé de développer et structurer une filière agri-solaire. L'objectif est triple :

- Ddévelopper les énergies renouvelables en investissant dans le photovoltaïque,
- Tirer bénéfice du rôle protecteur des panneaux pour les cultures (protéger du gel ou des rayonnements solaires par exemple)
- Permettre aux exploitations agricoles de diversifier leurs sources de revenus.

Des solutions appliquées aux cultures…mais aussi à l'élevage

Le Règlement Local de Publicité intercommunal, ou RLPi est le document de référence permettant d'encadrer, au niveau local, les dispositifs relevant de la publicité extérieure.

Ce document d'urbanisme, annexe du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ou PLUi, fixe par zone les obligations en matière de publicité, enseigne ou de préenseigne.

Il permet de renforcer localement les dispositions prévues par le Code de l'environnement.

La marche ROSE en quelques chiffres :

- plus d'une centaine de personnes,
- **280 €** de dons,
- **546 €** de vente de produits dérivés au profit du **COMITE de PREVENTION DEPISTAGE des CANCERS**.

La commémoration du 11 NOVEMBRE débutera par un défilé au départ de la place de la République à 10h30, ensuite la cérémonie devant le monuments aux morts. Nous nous retrouverons ensuite autour du verre de l'amitié dans la salle du conseil.